



# CPA : trois lettres pour dissimuler la politique de « non-accueil »

Observations aux abords du centre de premier accueil  
Porte de la Chapelle à Paris  
du 13 au 30 juin 2017



septembre  
2017

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>I. L'entrée du centre</b>	<b>7</b>
1. La gestion de l'entrée par les forces de l'ordre	7
2. La surprésence des forces de sécurité	8
3. Attitude des forces de l'ordre et violence	9
4. Absence d'information ou de communication de la part des forces de l'ordre ou des gestionnaires du centre	11
5. Agressivité et parfois violence à l'égard des militants sur place	12
<b>II. Autour du centre</b>	<b>14</b>
1. Des conditions d'attente inhumaines et indignes	14
2. Une absence de soins	15
3. Des opérations de destruction des biens des personnes	15
4. Absence d'informations sur les droits	16
<b>Pour aller plus loin</b>	<b>17</b>
1. Reportages photo ou vidéo	17
2. Communiqués divers	17
3. Presse	18
<b>Photos</b>	<b>19</b>

# Avant-propos

Le centre de premier accueil (CPA) a été mis en place à Paris en novembre 2016 afin de « mettre à l'abri » les exilé·e·s qui arrivent dans la capitale et d'éviter que ces personnes ne vivent dans des campements insalubres sur les trottoirs. Dès son ouverture, il a rapidement montré ses limites et son incapacité à empêcher la formation de campements d'exilés à Paris.

Quelques semaines après les observations rapportées ci-après, qui se sont déroulées entre le 13 et le 30 juin 2017, une énième évacuation de campements parisiens a eu lieu (le 7 juillet 2017). Moins d'une semaine plus tard, les campements s'étaient reformés et les mêmes problèmes se posaient. Ces observations sur les conditions d'accès au centre de la Porte de la Chapelle sont destinées à servir de témoignage sur la violence et l'arbitraire que subissent les exilé·e·s à l'entrée d'un dispositif inscrit dans un contexte de sous-dimensionnement structurel des solutions d'accueil.

**Sans une véritable politique d'accueil dotée de moyens suffisants, les situations décrites sont amenées à se répéter si le « modèle CPA » est reproduit à l'identique<sup>(1)</sup>.**

## **Manque de places au sein du CPA et difficultés d'orientation vers un dispositif d'hébergement saturé**

Au regard des arrivées quotidiennes de migrants sur la capitale, le quota de 50 personnes devant être admises dans le centre chaque jour était d'emblée insuffisant pour faire face à la demande des exilé·e·s sans hébergement. Pour autant, nos observations montrent que le nombre de personnes accueillies quotidiennement au sein du CPA est largement inférieur à ce chiffre initialement prévu.

(1) Action collective, « Non, le centre "humanitaire" pour migrants de la porte de la Chapelle à Paris n'est pas un modèle », 26 juin 2017 : [www.gisti.org/spip.php?article5711](http://www.gisti.org/spip.php?article5711)



13 juin 2017

Selon la ville de Paris et le gestionnaire du CPA, une des causes importantes de la saturation à l'entrée du centre tient aux difficultés d'orientation lors de la sortie. Après les quelques jours de répit dans le centre et l'examen de leur situation administrative, les personnes sont censées se voir proposer une place plus pérenne dans un centre d'hébergement d'urgence pour migrants (Chum) de la région parisienne, ou, plus loin dans une autre région, dans un centre d'accueil et d'orientation (CAO).

Toutefois, le manque de places disponibles dans le dispositif d'hébergement dédié empêche cette orientation depuis le CPA.

Cette saturation du dispositif d'hébergement, est aussi un effet de la stratégie du ministère de l'intérieur à l'égard des « dublinés ». Depuis une circulaire du 19 juillet 2016, il est demandé aux préfetures de systématiser la mise en œuvre des procédures de « réadmission Dublin » à l'encontre des demandeurs d'asile ayant transité par d'autres pays européens. Cette procédure, dont il a été démontré maintes fois le caractère absurde et inéquitable du fait notamment des disparités entre les États européens dans l'accueil et l'examen de la demande d'asile, a comme conséquence de prolonger inutilement le séjour en Chum ou CAO de personnes demandeuses d'asile en France.

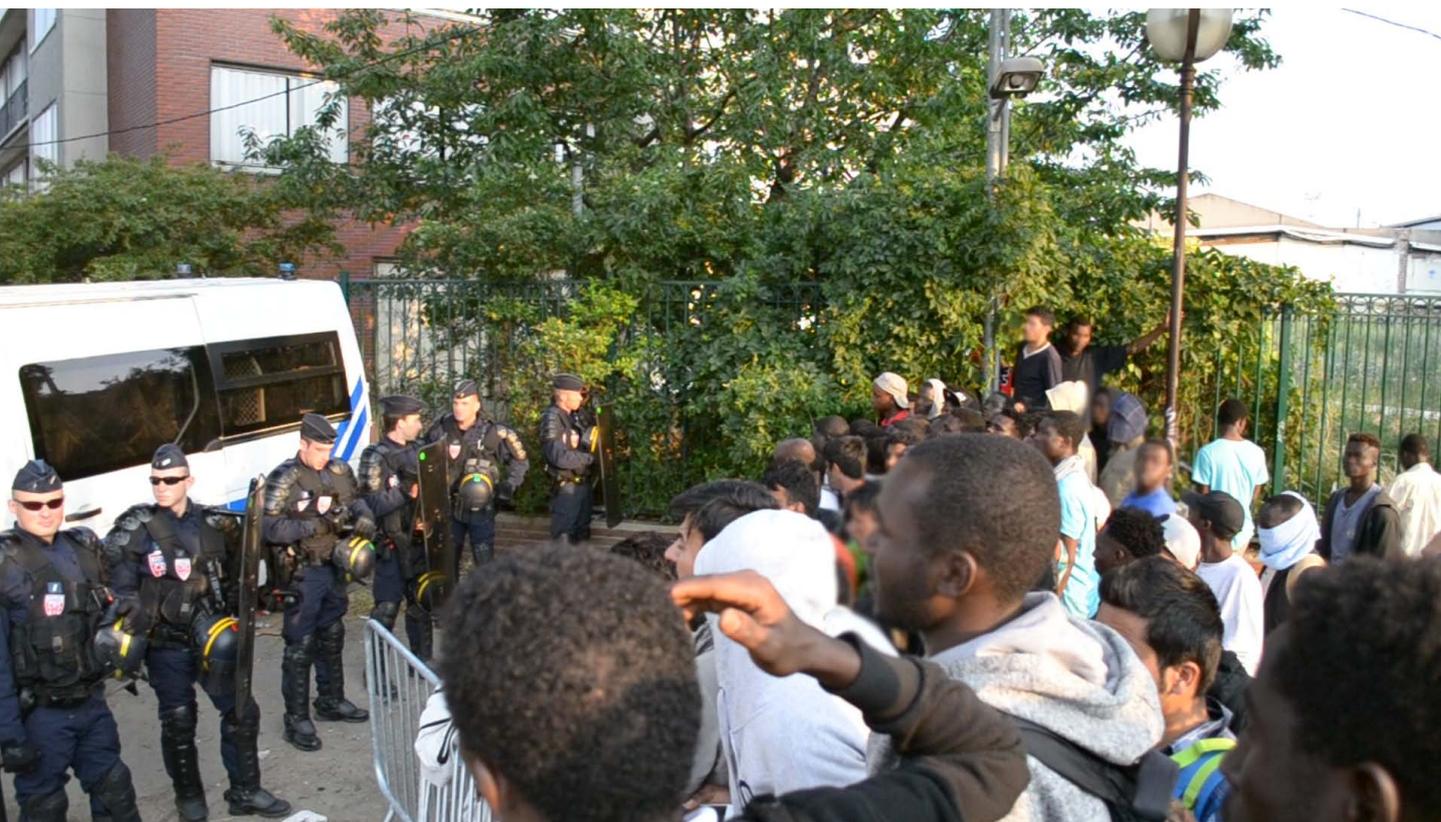
C'est ainsi, qu'en début de chaîne, le CPA fait les frais du manque de rotation des places d'hébergement et peine à recevoir les nouveaux migrants présents chaque matin à ses portes.

La situation de saturation constante génère une violence pour les personnes qui se voient obligées de dormir dans la rue, parfois de nombreuses nuits d'affilée. Des violences policières sont constatées régulièrement, soit aux abords du campement soit à l'entrée dans le CPA.

### **Le CPA, un centre de tri plus qu'un centre de premier accueil**

Le nombre limité d'entrées dans le centre est lié à ses capacités matérielles d'hébergement, mais aussi au nombre de dossiers pouvant être traités par la préfeture au sein du Centre d'examen de situation administrative (Cesa). Le Cesa est un centre unique en France, créé spécialement pour contrôler la situation administrative des personnes accueillies au CPA. Les agents de la préfeture qui y travaillent ont comme consigne de ne pas enregistrer les demandes d'asile. Ils vérifient en revanche si les empreintes ont été relevées dans un autre pays de l'Union européenne. Le cas échéant, la préfeture de police mettra en œuvre une procédure spécifique de transfert dans un autre État européen. Ces personnes sont ensuite regroupées, la plupart du temps, dans des centres d'hébergement d'urgence pour migrants en Île-de-France afin de mieux les contrôler.

Les conditions d'hébergement et d'accompagnement sont très disparates et l'accès à des informations fiables et à un accompagnement juridique et social est souvent très limité voire absent. Ces personnes sont, en outre, privées des droits sociaux



21 juin 2017

prévus pour les demandeurs d'asile (allocation financière, assurance maladie), et risquent à tout moment lors d'une convocation en préfecture d'être interpellées et expulsées.

Cette politique est la suite logique d'un durcissement contre ceux et celles passés par un autre pays européen.

Pour les personnes non identifiées comme ayant transité par un autre État européen, l'enregistrement de leur demande d'asile et l'accès à leurs droits sociaux seront reportés après leur orientation vers le lieu d'hébergement dédié.

**Le passage obligé par le Cesa a, de fait, éloigné le CPA de sa fonction première (la mise à l'abri) en le transformant en centre de tri par la préfecture en fonction de la situation administrative des migrants.**

### **Le CPA, une strate de plus dans le système d'asile déjà bien complexe en France**

De nombreuses personnes croient, à tort, en sortant du Cesa, que leur demande d'asile est enregistrée, et ne comprennent pas la distinction entre plate-forme d'accueil des demandeurs d'asile (Pada), guichet unique des demandeurs d'asile (Guda), centre de premier accueil (CPA) et Centre d'examen de situation administrative (Cesa). Ces dispositifs sont tout aussi illisibles pour les travailleurs sociaux des centres d'hébergement, qui voient apparaître de nouvelles situations adminis-

tratives (des demandeurs d'asile non enregistrés et des personnes placées sous « procédure Dublin » sans être demandeuses d'asile) et sont dans l'incapacité de conseiller les exilés et de les aider à faire valoir leurs droits.

En multipliant les étapes pour faire enregistrer une demande ou pour bénéficier d'une prise en charge, l'État accroît les sources d'embolie du système d'asile, générant précarité et campements informels. Les mêmes personnes se trouvant devant le CPA se retrouveront par la suite dans les campements qui se forment devant l'une des Pada pour tenter de faire enregistrer leur demande d'asile.

Les conséquences de cette dissimulation d'une politique de non-accueil sont, en premier lieu et à court terme, le développement de violences, l'apparition de maladies comme la gale, l'exacerbation des troubles de santé mentale liés à l'exil, ensuite et à moyen terme le non-accès à la prévention et aux soins, comme à un accompagnement social et juridique. La pérennisation de cette situation entraîne la dégradation des représentations sociales vis-à-vis des exilés, alimentant la stigmatisation, voire le risque d'actions violentes vis-à-vis de ces exilés et étrangers.

**Il est ainsi plus judicieux et urgent, à Paris comme ailleurs, de concentrer les moyens sur un seul système, compétent pour l'enregistrement des demandes et l'orientation vers les hébergements disponibles, un système qui respecte les droits fondamentaux des personnes exilées, au sein d'une véritable politique d'accueil.**



# Introduction

## Cadre général des observations

Dans ces comptes rendus, nous évoquons uniquement la situation à l'extérieur du camp.

Les observations ont été effectuées du 13 au 30 juin 2017 devant le centre de la Porte de la Chapelle à Paris.

Au total, ce sont 10 matinées d'observation qui ont eu lieu entre 6h30 et 10 heures.

Ces observations ont été faites par des membres de la permanence interassociative (La Chapelle), du Gisti, du Groupe accueil et solidarité (GAS), de la Cimade et du Centre Primo-Levi.

## Personnes aux abords du centre

Les personnes qui se trouvent aux abords du centre sont toutes des exilées. Les raisons de leur attente aux alentours du centre varient : certaines sont primo-arrivantes, d'autres ont déjà commencé des démarches en vue de demander l'asile mais

aucune solution d'hébergement ne leur a été proposée, d'autres encore ont déjà obtenu une protection en France mais sont à la rue.

Mardi 13 juin : « *Les discussions commencent sur le trottoir avec les exilés. Certains nous disent être à la rue depuis deux mois, d'autres depuis six mois, d'autres viennent d'arriver, certains ont déjà une attestation de demande d'asile à Paris ou en Île-de-France mais n'ont pas eu de proposition de logement par l'Ofii.* »

Jeudi 15 juin : « *Les situations que nous rencontrons sont variées : primo-arrivants soudanais à Paris depuis seulement quelques jours, demandeurs d'asile somaliens (en procédure normale) fatigués de vivre dans un squat de Rouen, exilés subsahariens francophones n'ayant pu entrer au camp et (sur)vivant depuis plusieurs mois dans le quartier de La Chapelle, une personne érythréenne enregistrée à Strasbourg qui espérait trouver un foyer à Paris.* »



# I. L'entrée du centre

L'entrée devant le centre est gérée par les forces de l'ordre, sans communication entre les acteurs présents, dans un climat de violence et de discriminations. En l'espace de deux semaines, les modalités d'entrée de la « bulle » ont été modifiées de manière opaque et à plusieurs reprises. L'absence totale d'information renforce le sentiment de discrimination.

## 1. La gestion de l'entrée par les forces de l'ordre

La gestion de l'entrée est déléguée aux forces de l'ordre sans que jamais soient présents des représentants d'Emmaüs solidarité ou d'Utopia 56. Ce centre, que des exilés appellent « Guantánamo », est en effet, de façon disproportionnée, gardé par des forces de l'ordre équipées de manière impressionnante et peu en rapport avec un lieu censé être un dispositif d'accueil (mise à l'abri) d'exilés en quête de protection.

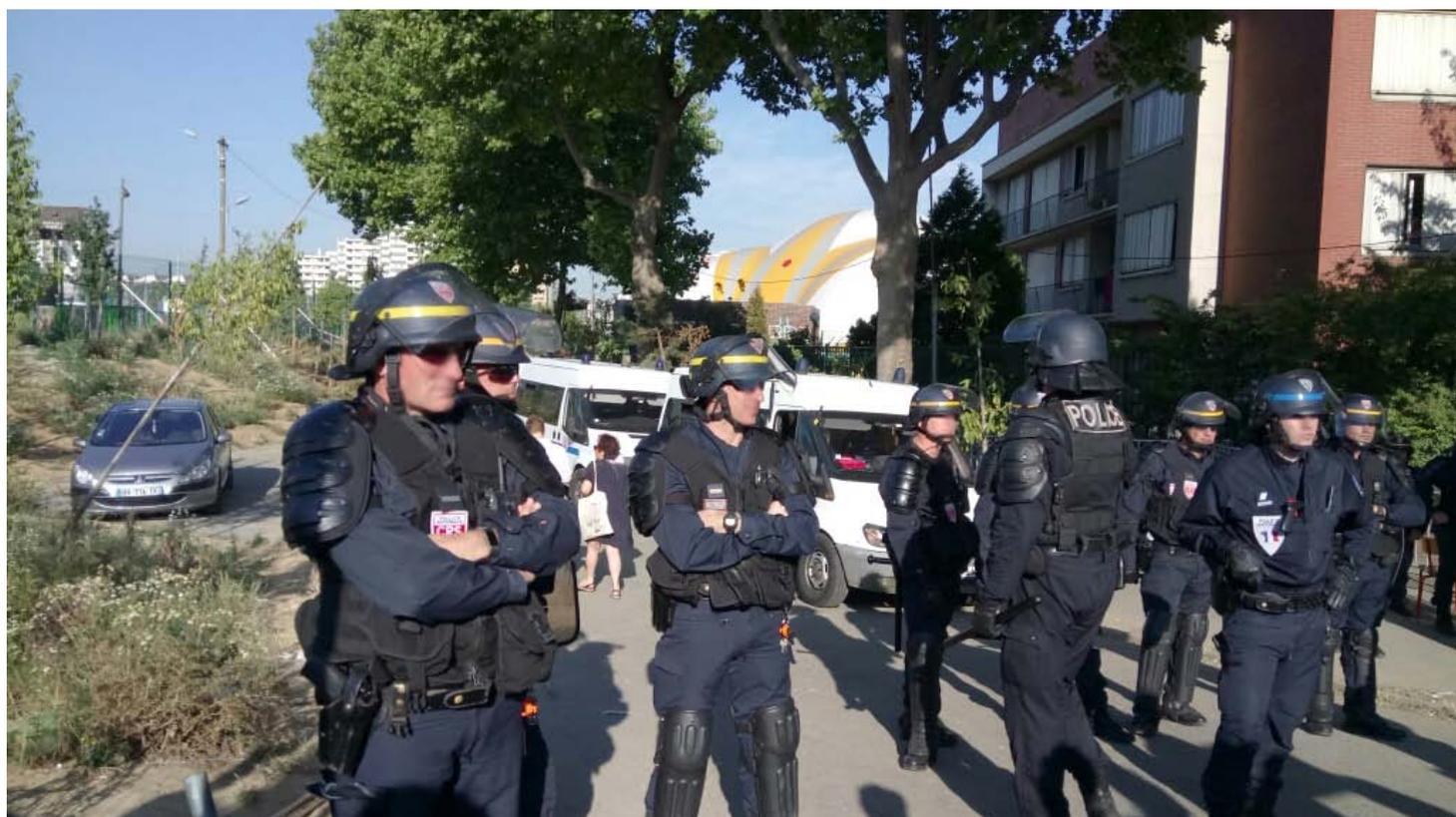
– Par moments l'entrée du camp est gardée par les CRS (masqués, équipés avec des protections,

armés de matraques et de matraques télescopiques, de bombes de gaz lacrymogènes, de boucliers et d'armes à feu). On note aussi la présence de chiens.

Mardi 13 juin : « Une centaine de personnes est groupée devant l'entrée du camp qui se fait maintenant par le "petit jardin" (côté Porte de La Chapelle); les personnes à l'entrée étaient uniquement des policiers (gazeuse à la main et fusil: voir photos). Ils sont quasi tous masqués (masques noirs). »

Jeudi 15 juin: « Quand nous arrivons près du camp, l'entrée est "gardée" par deux camions de gendarmes. Deux gendarmes, masques de protection sur le visage et gazeuse au poing, positionnés derrière une rangée de barrières, interdisent l'accès à la "bulle"<sup>(2)</sup>. Et à la différence de mardi matin, tous les gendarmes, y compris ceux installés dans les véhicules, portent un masque de protection sanitaire. »

(2) Le CPA comporte un pôle accueil, la « bulle » qui permet d'orienter les personnes accueillies vers la « halle » ou vers un centre spécial pour les familles à Ivry.



20 juin 2017

Mercredi 21 juin : « Des véhicules de CRS se positionnent devant l'entrée afin d'essayer de constituer une sorte d'entonnoir, une "nasse" qui fera office de passage d'entrée. »

Jeudi 22 juin : « Environ 100 personnes devant les grilles au moment de notre arrivée et jusqu'à 300 personnes. Entre 6h30 et 8 heures seule la police est présente et gère les allées et venues des quelques réfugiés qui ont eu la chance d'entrer les jours précédents. La police vérifie leurs papiers, gazeuse à la main. »

– À partir du 29 juin, les CRS sont remplacés par la Gendarmerie et la Police nationale.

Jeudi 29 juin : « Premier constat : ce ne sont pas les CRS qui sont présents mais la gendarmerie. Ils sont nombreux (une quinzaine) et trois agents de sécurité privée. »

Vendredi 30 juin : « Le gendarme indique qu'il n'y aura aucune entrée ce jour (comme ce fut le cas la veille d'après les informations qu'il donne). »

– Une société privée de vigiles a été engagée et un agent se trouve posté à l'entrée.

Lundi 19 juin : « Un fourgon et deux voitures de police stationnent boulevard Ney. Au bout de

quelques minutes deux autres fourgons arrivent. Les policiers se mettent en place pour renforcer le dispositif de sécurité à l'entrée en complément des vigiles et du chien, bombe lacrymogène à la main pour certains. »

Mardi 20 juin : « Il y a également des agents de sécurité privée : nous en avons vu 3 au niveau de grilles d'entrée, un des agents avait un chien. »

## 2. La surprise des forces de sécurité

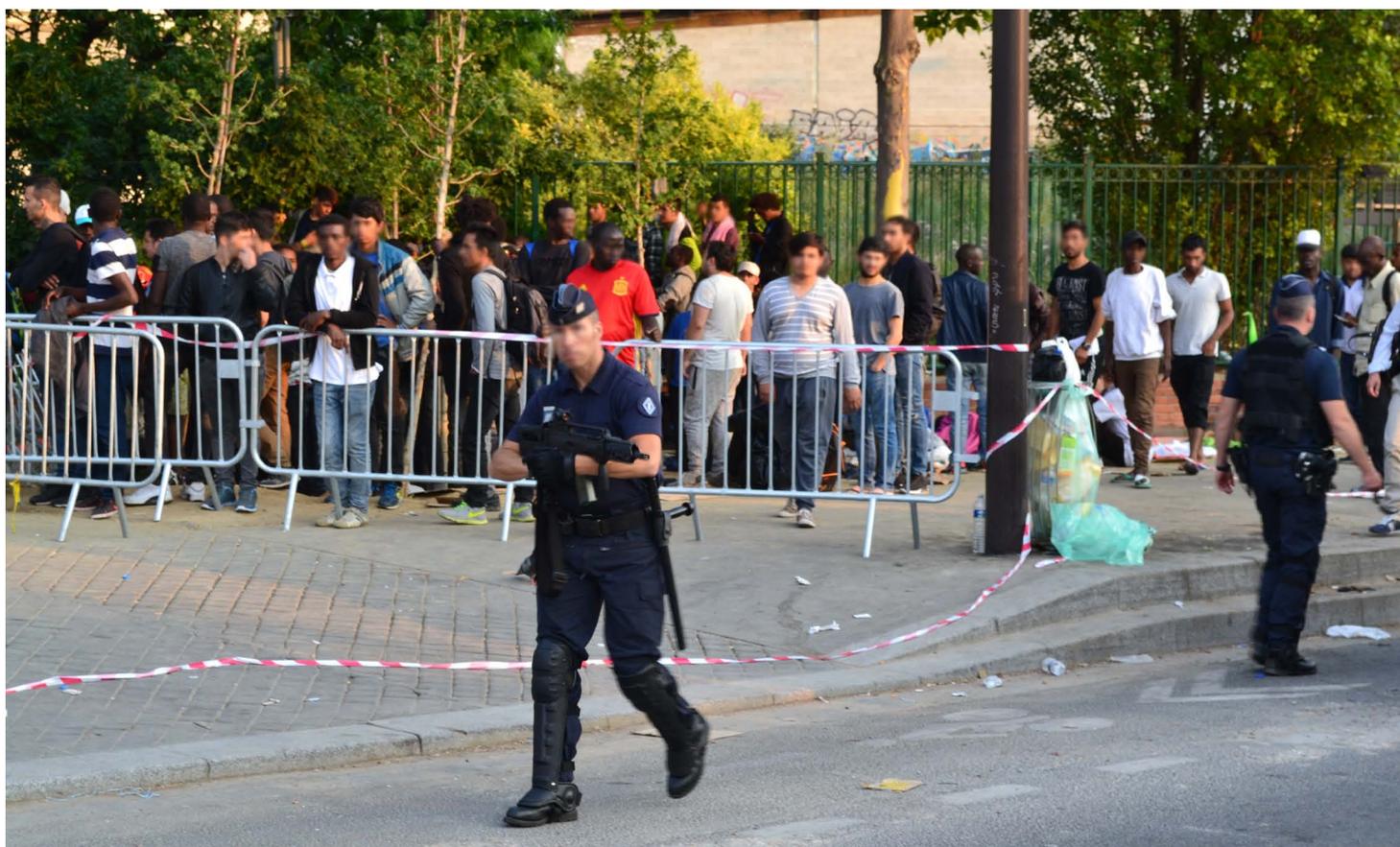
La gestion de l'entrée se fait généralement dans un climat de tension pour une large part lié à la présence de très importantes forces de sécurité.

En moyenne, ce sont entre 3 et 6 camionnettes de CRS qui sont postées à l'entrée du centre (derrière des barrières marquant une délimitation entre l'entrée du camp et le cordon de sécurité) et parfois même dès la bouche de métro ou l'arrêt du tramway.

Samedi 17 juin : « Forte présence policière : 6 fourgons de police à proximité sur le boulevard Ney, 4 fourgons de gendarmerie un peu plus loin et 2 fourgons de gendarmerie juste derrière la grille à l'entrée. Là, 7 ou 8 gendarmes sortis des



21 juin 2017



21 juin 2017

*fourgons avec un ou deux boucliers avaient pris place derrière les grilles. Un réfugié nous demandera d'ailleurs pourquoi les forces de police sont si nombreuses. »*

*Mardi 20 juin : « Il y a un fort dispositif CRS : 4 fourgons de CRS à l'intérieur du camp et 3 fourgons à l'extérieur du camp. Les CRS sont visiblement armés (pulvérisateur de gaz, armes, bâtons, etc.). Ils ne sont pas cagoulés et sont postés tout autour du camp, jusqu'aux lignes de tramway à côté. »*

*Mercredi 21 juin : « Près de 20 CRS gardent l'entrée du dispositif. Plusieurs CRS sont armés de fusils. »*

*Jeudi 22 juin : « La police, c'est-à-dire 7 cars de CRS, bloquant les entrées du centre. Un agent explique qu'ils ne sont là "que pour que les choses se passent bien". Il y a également un chien policier qu'on entend aboyer. »*

*Vendredi 30 juin : « Les camions de gendarmerie ont remplacé les camions de CRS. Il y en a 5 au total, garés sur le boulevard Ney. »*

### 3. Attitude des forces de l'ordre et violence

– On note de nombreuses attitudes agressives (agressivité verbale mais aussi physique) et également l'utilisation de la force pour disperser les personnes.

*Mardi 13 juin : « Les portes se referment. La police s'occupe maintenant de faire place nette ; toujours gazeuse à la main et fusil. Ce matin-là ils n'auront pas été gazés – peut-être parce que nous étions là en train de filmer. Ils repoussent les gens, les dispersent. Même si au final ceux-ci ne vont pas très loin (sur la place en face, vers les rochers sous le pont, ou entre les voies de l'autoroute, là où ils se sont installés des "espaces" pour dormir). »*

*Mercredi 21 juin : « J'ai été choquée par la présence des policiers : dès la sortie du métro, il y en avait un peu partout. Devant les grilles du centre, de très nombreux CRS. Ils ne montrent aucune compassion et répondent de façon agressive à toute question. »*

*« Au même moment, apparaissent 4 CRS sortant de la "bulle" et portant un exilé horizontalement, par les pieds et les*



27 juin 2017

*mains (façon technique d'expulsion). Ils passent près du camion de pompiers, déposent l'homme à quelques mètres de la route et lui remettent son sac. Nous apprendrons par la suite que les CRS avaient arrêté cet exilé car, au moment des violences, il s'était soustrait à la vigilance des policiers et s'était faulfilé entre la grille verte et des véhicules de police pour accéder à la "bulle". »*

– L'usage de gaz lacrymogène a été constaté le 14 juin et le 21 juin mais les exilés témoignent de gazages quotidiens. Il ne s'agit pas d'un acte isolé mais bien d'une utilisation régulière.

Mardi 13 juin : « Les exilés nous disent qu'ils sont gazés tous les matins. »

Jeudi 15 juin : « Visiblement, hier mercredi, l'ouverture du camp a été source de fortes tensions et les gendarmes ont fait usage de lacrymogènes pour éloigner les personnes n'ayant pas pu entrer. MSF était présent et aurait filmé la scène. »

Lundi 19 juin : « Présence d'un membre des collectifs La Chapelle Debout et Paris d'exil qui vient fréquemment. Il a maraudé cette nuit et nous dit que la police a utilisé les bombes lacrymogènes hier matin pour calmer des échauffourées. Deux pompiers du centre sont penchés sur un homme à terre, victime d'une crise d'épilepsie. »

Vendredi 30 juin : « Ensuite, M. se rend sur le terre-plein puisque deux personnes exilées sont en train de se disputer. Les mêmes policiers précédemment décrits courent vers le lieu de la dispute. Quelques secondes après, les deux personnes sont gazées. »

– Au fil des observations, les exilés qui attendent à l'entrée décident de se couvrir le visage par précaution (dans le but d'éviter un éventuel gazage au moment de la dispersion).

Jeudi 22 juin : « Assez vite, certains arrivent avec le visage masqué par un tee-shirt ou une serviette et nous expliquent qu'il faut prévoir de se protéger le visage parce que les CRS gazent. »

– Lors des violences du 21 juin, deux personnes seront blessées au moment de l'opération de gazage et laissées à terre, sans soin.

Mercredi 21 juin : « Espérant figurer parmi les élu-e-s du jour et entrer dans le camp, des exilé-e-s poussent les barrières de protection qui commencent à flancher sous la pression. Des CRS, ainsi que quelques-unes des personnes qui avaient pu entrer, s'en rendent compte et interviennent pour tenter de redresser les barrières. Dans le même temps, un CRS situé près de l'entrée sort sa gazeuse et quasi immédiatement gaze les exilé-e-s. Dans la foulée, un second policier dégaine et gaze à bout portant et à plusieurs reprises plusieurs exilé-e-s (...).

Les CRS commencent à relever les barrières, aidés parfois par des exilé-e-s, et reconstituent le cordon de policiers empêchant toute intrusion dans le centre. Deux exilés gisent à terre : un, au niveau du passage qu'avaient créé les CRS, l'autre quelques mètres plus loin, près d'un véhicule de police. Pour ce dernier, les CRS vont mettre plusieurs minutes avant de s'inquiéter de son état de santé. Puis, deux policiers vont l'aider à se relever pour l'asseoir sur une chaise, avant que l'homme ne retombe par terre, trop faible pour se tenir assis. Le sort du second blessé n'est guère enviable : visiblement, l'homme étendu au sol gêne les CRS en train de réinstaller les barrières. Un policier le saisit par la jambe et le traîne pour libérer l'espace. Quelques minutes plus tard, un gradé s'approche de lui et s'adresse à des exilé-e-s situé-e-s près du blessé : " Mettez-le de l'autre côté de la barrière. Prenez votre ami ". Voyant que rien ne se passe, il tente en anglais et de manière plus virulente " Take your friend ! " (...)

Il faudra attendre une dizaine de minutes pour voir arriver les pompiers. Les trois secouristes se dirigent vers l'homme blessé situé près du

*véhicule de police. (...) Les pompiers prennent en charge la personne blessée qui était allongée près d'un véhicule de police. À ce moment-là, ils ne sont toujours pas avertis qu'un autre homme gît au sol près du passage des barrières. Il faudra l'intervention de D. pour qu'ils s'en rendent compte. Ils interviennent auprès du second blessé puis le prennent en charge dans leur véhicule. Les deux hommes ont l'air très affaiblis et bien secoués. »*

Mercredi 21 juin : « À mon arrivée, j'ai vu un monsieur assis par terre avec du sang sur les chaussures et sur le visage. Les CRS ne lui prêtaient aucune attention ; a priori il aurait été accompagné à l'hôpital par des personnes qui l'entouraient. »

#### **4. Absence d'information ou de communication de la part des forces de l'ordre ou des gestionnaires du centre**

– L'absence d'information sur les règles d'entrée dans le centre génère des tensions.

Mardi 20 juin : « La violence réside dans les grilles, l'état sanitaire du pourtour du camp, l'attente sans information à laquelle sont réduits les exilés qui ne savent pas à quelle heure s'ouvriront les portes. »

Mercredi 21 juin : « Il est 7 heures quand les CRS se positionnent afin de "gérer" l'ouverture du centre. Ils ne procèdent à aucune annonce orale pour expliquer ce qui va se passer et de quelle manière.

*Il y avait beaucoup d'incompréhension. Les CRS n'expliquent rien, les gens ne savent pas ce qui les attend, si le camp va rouvrir ou non... »*

– Cette absence d'information associée à un changement constant de fonctionnement des modalités d'entrée dans la « bulle » renforce le sentiment d'insécurité rapporté par les exilés. Nous notons qu'aucune règle claire n'est expliquée aux personnes qui attendent depuis des heures à proximité de l'entrée du centre.

Jeudi 15 juin : « Malgré une présence sur les lieux avant 7h30, nous arrivons après l'ouverture du camp. Nous apprenons qu'afin de limiter les violences au moment de l'entrée, Emmaüs Solidarité a pris l'initiative d'ouvrir plus tôt le dispositif. A priori, aucun·e exilé·e n'était informé·e de ce changement d'horaire. »

Mercredi 21 juin : « Des véhicules de CRS se déplacent et l'un d'entre eux se positionne dans

*l'entrée, afin d'essayer de constituer une sorte d'entonnoir, une "nasse" qui fera office de passage d'entrée. Visiblement, ce matin, la file sera organisée sur la droite de l'entrée en regardant la "bulle", la file des exilé·e·s étant coincée entre la grille verte du jardin qui jouxte le camp et les nombreuses barrières disposées un peu partout dans l'entrée. »*

Jeudi 22 juin : « Tout le monde attend, il y a un manque d'information flagrant : certains sont sûrs que personne ne rentrera aujourd'hui car il y a eu des entrées la veille, d'autres disent que les portes n'ouvrent qu'une fois par semaine, d'autres encore pensent que c'est tous les jours (...). À partir de 8 heures un vigile d'une société privée se mettra en place en première ligne. À noter que c'est la seule personne qui a essayé de donner des informations aux migrants, vers 8h30, pour leur expliquer qu'il n'y aurait pas d'entrée ce jour-là. Emmaüs solidarité et Utopia n'arriveront que beaucoup plus tard. »

Vendredi 23 juin : « Une cinquantaine de personnes à l'entrée. Un peu plus loin d'autres personnes dorment à même le sol. On attend un peu, la police se met en rang derrière les grilles et les migrants se regroupent devant les grilles, on a l'impression que le centre va ouvrir ses portes. Finalement non. Un monsieur du centre s'adresse aux migrants, et tout le monde s'éloigne des grilles. »

Mardi 27 juin : « Des barrières métalliques ont été ajoutées à l'entrée du camp, disposées en zigzag. Peut-être est-ce pour éviter que des personnes puissent entrer facilement dans le camp à l'ouverture des barrières de sécurité. »

– Une constante : l'entrée dans la « bulle » est discriminatoire et repose sur des modalités d'entrée fluctuantes :

- Établissement d'une liste faite par des maraudes pour faire entrer des personnes.

Mardi 13 juin : « Vers 8h30, une équipe Emmaüs solidarité arrive avec une liste. L'appel des noms commence et plusieurs bras se lèvent pour le même nom. A priori, pour y figurer, il faut avoir croisé une maraude qui note des noms de personnes et les appelle le lendemain matin ou quelques jours après devant le camp. »

- Une maraude par camionnette faisant rentrer des gens par l'arrière du camp.

Vendredi 23 juin : « On s'approche d'un migrant et il nous dit que le monsieur du centre leur a dit qu'il ne laisserait entrer personne car il irait chercher des gens ailleurs. On décide donc de

*faire le tour du centre et plus loin sous les ponts on aperçoit 3 vans de la ville de Paris avec des migrants à l'intérieur et un autre migrant qui arrive en courant pour monter dans le van. Il y avait d'autres personnes autour du van avec des badges autour du cou et ce sont ces personnes qui conduisaient les vans et réveillaient les migrants pour qu'ils montent dans le van. »*

- Des maraudes ont été mises en place et circulent aux alentours du camp. Elles opèrent une sélection selon la vulnérabilité des personnes, prennent leurs coordonnées et envoient un SMS en français pour donner rendez-vous le lendemain matin devant la « bulle » (« RDV demain matin devant la "bulle" »). Une file indienne est organisée pour ceux qui n'ont pas reçu de SMS.

*Jeudi 29 juin : « Par la suite, ces migrants reçoivent un SMS – en français – où il y a écrit : "rdv à la Bulle demain matin" sans autre précision (horaires, etc.). Il faut qu'ils montrent ce SMS à l'entrée et les gendarmes les font passer. »*

*Vendredi 30 juin : « Une personne francophone demande à un gendarme posté à l'entrée s'il peut entrer dans le centre. Le gendarme lui répond que s'il n'a pas reçu de SMS pour rentrer, il faut qu'il fasse la queue. »*

- Le plus souvent, la porte d'entrée restera fermée (les 17, 19, 20, 22, 23, 27, 29 et 30 juin).

*Samedi 17 juin : « À 8 heures précise, les CRS rectifient leur position et aussitôt les exilés, une soixantaine, se massent derrière la grille. Deux personnes d'Emmaüs s'approchent pour dire qu'aucune entrée n'aura lieu aujourd'hui. »*

*Jeudi 29 juin : « Aujourd'hui Emmaüs solidarité ne fera entrer personne mais à 8h30 ils ne l'avaient toujours pas dit à la petite centaine de migrants qui attendait devant les barrières depuis 4 heures ou 5 heures du matin. C'est donc avec surprise qu'on apprend au haut-parleur que "no entry today", sauf a priori pour les rendez-vous et personnes vulnérables. »*

*Mardi 20 juin : « Il y avait déjà plus de 300 personnes devant et autour du camp. Nous sommes restés jusqu'à 8h30/8h40. Aucune personne n'a pu rentrer. »*

- Parfois l'entrée se limite aux femmes et familles, ou aux mineurs repérés par Utopia 56 sur des critères qui restent flous.

*Mercredi 21 juin : « J'ai appris que les bénévoles d'Utopia dressent des listes de personnes vulnérables,*

*et les classent ensuite selon leur degré de vulnérabilité (1,2,3). Ainsi, si une personne est sur la liste mais qu'elle n'est "pas assez vulnérable", elle n'entre pas sur le camp. Ça a été le cas de plusieurs personnes ce matin, et on leur a dit de revenir demain. »*

*Jeudi 22 juin : « À un moment, un homme d'Emmaüs solidarité a emmené une femme à l'intérieur du centre, en laissant une autre à l'extérieur. Nous lui avons fait remarquer ; les exilés devant les barrières également. Il a finalement fait rentrer la deuxième femme et son mari, mais pas le petit frère. Selon lui, le petit frère ne s'est pas approché suffisamment vite des grilles. C'est de nouveau le vigile qui repérera le jeune homme et lui demandera de rester à proximité pour le faire entrer plus tard. »*

- L'entrée se fait également sur des critères de sélection reposant sur des critères comme la nationalité, ou le temps d'attente devant la « bulle ».

*Mardi 27 juin : « Trois exilé·e·s viendront nous expliquer qu'à 6 heures du matin, des camionnettes ressemblant à celles des CRS (apparemment de la ville de Paris) sont venues chercher des personnes pour les faire rentrer dans le camp. L'énerverment est palpable car ils expliquent que même s'ils ne savent pas sur quels critères ont été sélectionnés les gens (langue, nationalité), il y a eu un choix au faciès pour l'accès au centre. »*

## 5. Agressivité et parfois violence à l'égard des militants sur place

– De manière générale, les forces de l'ordre ont souvent eu une attitude agressive envers les personnes effectuant les observations.

*Mardi 13 juin : « La police reste en place. Ils resteront là toute la journée - agressifs, selon le collectif qui donne le petit-déjeuner et qui est resté une bonne partie de la journée. »*

– Violences envers un militant et confiscation de sa caméra.

*Mercredi 21 juin : « Dans la foulée, un second policier dégaine et gaze à bout portant et à plusieurs reprises plusieurs exilé·e·s. S'ensuit un mouvement de recul général pendant lequel un CRS pousse M. et se saisit de son appareil photo. M. se protège, tentant de contenir l'avancée du policier mais se retrouve coincé dos à une barrière, ce qui le déséquilibre. L'échange est très bref :*

*M. : "Mais qu'est-ce que vous faites, Monsieur ?"*

*Le CRS (poussant M. dans la barrière) :  
"Attention, vous allez tomber!"*

*M. : "Mais c'est vous qui me poussez!?"*

*CRS (se répète) : "Vous allez tomber, attention!"*

*M. arrive à se dégager et recule de quelques mètres. Le policier, toujours en possession de l'appareil photo du militant continue à le pousser et à le faire reculer. "Rendez-moi mon appareil!" réclame M. Un second CRS s'approche brusquement et pousse M. "Y a un problème, Monsieur?" dit-il de manière virulente. Il marche sur le pied gauche de M. afin d'entraver un possible recul. Le geste dure plusieurs secondes. Puis, le premier policier s'éloigne en possession de l'appareil photo qu'il dépose dans un des véhicules. Le second CRS reste quelques minutes à*

*proximité de M. avant de rejoindre ses collègues de l'autre côté des barrières (encore debout). »*

– Violences envers un militant : clé de bras, contrôle d'identité, intimidation.

*Vendredi 30 juin : « M. continue de filmer la scène. À leur retour, l'un des deux policiers voit M. Il s'approche de lui de dos, et lui fait une clé de bras. Le policier lui dit qu'il doit arrêter de filmer, puisque c'est une atteinte à sa dignité et qu'il peut porter plainte contre lui... S'ensuit un contrôle d'identité. Il est manifeste que cette attitude n'avait que pour but d'intimider M. »*

– Agressivité envers les militants.

*Mardi 13 juin : « C'est très tendu; les gens espèrent entrer mais face à eux la police. Un policier avec un fusil est très agressif à notre rencontre car nous filmons. »*



21 juin 2017

## II. Autour du centre

Les conditions de vie et d'attente autour du centre sont très difficiles. Les personnes sont livrées à elles-mêmes et ne survivent que grâce aux personnes solidaires qui viennent tous les jours dans les campements. La pression policière est constante et les actes violents réguliers (voir sur ce sujet le communiqué de Médecins sans frontières « Migrants dans la rue à Paris : le harcèlement et les violences policières doivent cesser », 7 janvier 2017). Le collectif solidarité migrants interpellent l'opinion publique très souvent sur ce sujet :

→ [www.facebook.com/Solidarit%C3%A9-migrants-Wilson-598228360377940/](https://www.facebook.com/Solidarit%C3%A9-migrants-Wilson-598228360377940/).

### 1. Des conditions d'attente inhumaines et indignes

– De quelques dizaines à plusieurs centaines de personnes attendent quotidiennement à l'entrée du centre. Le temps d'attente devant la « bulle » s'étale de quelques jours à quelques mois.

– La densité autour du centre ne cesse de croître. Elle a été estimée le premier jour d'observation à plus de 500 personnes dans les proches abords, et 1 000 personnes vivant de façon plus éclatée qu'auparavant notamment en raison de la répression de la police aux abords du camp. C'est pourquoi certains préfèrent s'éloigner du camp pour la nuit.

– Pas de distributions de nourriture exceptées celles du Collectif migrants solidarité tous les matins. Aucune information n'est donnée par les associations gestionnaires du centre sur les distributions alimentaires où il est possible de se rendre. Des gens se plaignent d'avoir faim. Les quelques distributions se font à côté des blocs de pierre déposés par les autorités pour éviter que les exilés n'installent des tentes ou ne s'abritent sous le pont.

– L'accès à l'eau reste difficile. Aucune information n'est donnée par les associations du centre sur les possibilités de se doucher. Des brochures, réalisées par nos soins, indiquant les douches du quartier se sont très bien distribuées.

– Des urinoirs ont été installés mais ne sont pas vidés assez souvent, de même que les installations mises en place dans les campements. Ils sont donc rapidement très sales et une très forte odeur s'en échappe.

– Le ramassage d'ordures n'est pas fait régulièrement et des sacs-poubelle ne sont pas systématiquement installés. Même si les exilés essaient de les regrouper, des tas importants d'ordures jonchent le sol.

Lundi 19 juin : « 8 heures, petit à petit les réfugiés se sont éloignés de l'entrée. Restent quelques Africains et un groupe d'Afghans qui font le ménage : ils remplissent des sacs d'ordures pour les ajouter aux monceaux stockés au bord de la rue qui attendent les éboueurs et secouent leurs couvertures et sacs de couchage pour s'installer pour la énième journée (entre 4 jours et 20 jours de présence devant la grille). »

Jeudi 15 juin : « Il existe également une forte demande en matière d'accès à des douches (et à des produits d'hygiène) ou à un service de vêtements. »

Mardi 20 juin : « Autour du camp, il y a énormément d'ordures. Au regard de la quantité d'ordures présentes, on a l'impression que les services de ramassage ne sont pas passés depuis au moins une semaine. Le président d'Utopia nous a dit qu'auparavant c'était Utopia qui ramassait les ordures autour du camp mais qu'ils ont arrêté de le faire, considérant que c'était du ressort de la Ville. »

Mercredi 21 juin : « Les alentours du camp sont très sales, les forces de l'ordre omniprésentes. Les exilé·e·s rencontré·e·s semblent osciller entre colère, résignation et incompréhension. Certain·e·s ont l'air bien fatigué·e·s. Et les conditions météo caniculaire actuelles ajoutées au contexte du non-accueil usent davantage les corps et les esprits. »

Mardi 27 juin : « La situation est tendue, les personnes sont épuisées par le traitement qui leur est réservé et nous montrent du doigt les endroits où ont eu lieu les altercations concernant le non-

*ramassage des détritrus la veille. Les alentours du camp sont vraiment jonchés de détritrus. En effet, le ramassage des déchets n'avait plus été effectué depuis la semaine dernière et lorsqu'il a été entamé la nuit précédente, il y a eu destruction d'une partie des tentes et camps. »*

(voir article sur la soirée du 26 juin : *Barricades de poubelles – Quand les réfugié.e.s s'organisent contre l'abandon de la mairie de Paris : [www.fumigene.org/2017/07/02/barricades-de-poubelles-quand-les-refugie-e-s-organisent-contre-labandon-de-la-mairie-de-paris](http://www.fumigene.org/2017/07/02/barricades-de-poubelles-quand-les-refugie-e-s-organisent-contre-labandon-de-la-mairie-de-paris)*.)

## 2. Une absence de soins

– Les personnes qui vivent sur le campement sont épuisées. Certaines sont blessées, souffrent de problèmes sanitaires ou sont malades (gale, blessures, déshydratation, etc.).

*Jeudi 29 juin : « Beaucoup de migrants semblent avoir la gale (nous avons vu les boutons et démangeaisons). D'autres avaient des blessures apparentes... Pour autant, ces personnes n'ont pas été considérées comme vulnérables car elles n'arrivent pas à entrer. Juste avant de partir, nous avons vu un monsieur assis par terre, près d'une poubelle qui se tenait le ventre et qui avait l'air très mal en point. Nous sommes allés voir les gendarmes postés à l'entrée du centre pour leur demander de faire quelque chose, que ce monsieur avait besoin de soins. Mais un agent de sécurité venu en renfort nous a dit qu'ils ne pouvaient rien faire. Ils ne l'ont pas laissé rentrer. »*

– Malaises et blessures à la suite des violences lors de l'entrée du camp.

*Lundi 19 juin : « Présence d'un membre des collectifs La Chapelle Debout et Paris d'exil qui vient fréquemment. Il a maraudé cette nuit et nous dit que la police a utilisé les bombes lacrymogènes hier matin pour calmer des échauffourées. Deux pompiers du centre sont penchés sur un homme à terre, victime d'une crise d'épilepsie. À 7h30, arrivée des pompiers et du Samu. La police fait barrage autour de l'homme et des équipes de soin qui l'emmèneront sur une civière. »*

*Jeudi 22 juin : « Les malades, les blessés, notamment par les bousculades des jours précédents contre les barrières de sécurité, doivent attendre que quelqu'un d'Utopia vienne les chercher. Il a été dit par Utopia qu'un médecin viendrait vers 14 heures. »*

– Des brochures rédigées par nos soins indiquant les permanences d'accès aux soins de santé (Pass) sur Paris ont été très demandées.

## 3. Des opérations de destruction des biens des personnes

– Des opérations de nettoyage sont effectuées de manière violente, emportant sans distinction les affaires personnelles et les détritrus. Ces opérations sont menées en présence de CRS ou de policiers, bombes de gaz lacrymogène ou matraques à la main.

*Vendredi 30 juin : « Méthodiquement, les CRS vont déloger les personnes qui avaient trouvé refuge sous le pont ou sur les trottoirs du boulevard des Maréchaux. Ils sont gantés et certains sont armés d'une gazeuse ou d'une matraque à la main. Ils commencent par le trottoir côté droit, puis les terre-pleins, puis terminent par le trottoir côté gauche. Les CRS réveillent les personnes, en leur parlant la plupart du temps en français ou en leur disant "Go!", certains policiers se permettant des coups de pied dans les matelas.*

*Les personnes chargées du "nettoyage" entassent tous les "déchets" pour qu'ils soient jetés ensuite dans le camion à benne. Or, les agents de nettoyage de la mairie de Paris ne font aucune distinction entre des matelas et des déchets sanitaires type bouteilles en plastique. Ainsi, pour les personnes qui n'étaient pas au courant que le terre-plein allait être "nettoyé", elles voient leurs affaires entassées avec tout type d'ordures, prêtes à être jetées.*

*Deux jeunes exilés se trouvent en face du terre-plein, et s'aperçoivent que leur matelas va être prochainement jeté. Ils se précipitent donc et traversent en trombe. Rien n'y fait, les policiers ne les laissent pas passer pour qu'ils puissent récupérer leurs affaires.*

*Nous décidons d'interpeller un policier, qui ne manifeste aucun intérêt à notre demande, à savoir redonner à ces deux jeunes leurs affaires. Nous interpellons également celle qui paraît être hiérarchiquement la plus haut placée. Elle nous indique que les personnes savent très bien que le vendredi, c'est le jour du nettoyage, qu'il fallait qu'ils prennent leurs dispositions avant et que, dans tous les cas, les policiers leur indiquent dès leur arrivée qu'ils doivent se déplacer (in fine, traverser) pour "le nettoyage".*

*Elle indique également que les affaires qui sont placées sur les arbres ne seront pas jetées à la benne. Nous tentons de lui expliquer que certaines*

*personnes n'étaient pas au courant de ce dispositif et qu'aucun interprète n'est présent avec eux afin qu'il traduise les propos des policiers. Nous lui demandons confirmation que tous les vendredis, cette mission de "nettoyage" aura lieu. Elle nous répond que cela dépend de la mairie qui décide du jour d'intervention. Nous ne lui faisons pas remarquer la contradiction de ses propos. (...)*

*L'opération de "nettoyage" se poursuit de l'autre côté, sur le trottoir. Les personnes exilées ont accroché sur les grillages verts du stade leurs affaires et leur matelas. Les policiers mettent enfin en place un dispositif de sécurité pour que les personnes puissent traverser sans danger.*



20 juin 2017

*Des agents municipaux viennent compléter l'équipe. L'un des agents traduit en arabe les instructions : les personnes doivent enlever leurs affaires, sinon, elles seront jetées. D'ailleurs, des matelas sont une nouvelle fois jetés dans la benne. »*

– La mobilisation contre le non-ramassage des ordures et les conditions indignes dans lesquelles se passe l'attente devant le centre.

*Mardi 20 juin : « Dès notre arrivée à 6h30, un groupe d'une cinquantaine de personnes manifeste devant le camp avec des pancartes et en criant des slogans tels que "We are not animals" (nous ne sommes pas des animaux), "We need home, not police" (nous avons besoin de maison, pas de police), "We are humans" (nous sommes des humains). Ce groupe d'exilés est accompagné de personnes qui crient les slogans et filment la manifestation. »*

#### **4. Absence d'informations sur les droits**

Aucun document d'information n'est fourni pour améliorer les conditions de vie ni aucune information sur les droits des exilés (notamment sur l'asile).

Lorsque les membres des associations ou des militants de la permanence La chapelle viennent avec de la documentation sur l'asile, les personnes sont manifestement très intéressées. De nombreux points d'information ont été organisés car les personnes sont à la recherche de renseignements juridiques.

*Jeudi 15 juin : « Les personnes semblent en demande d'informations et les brochures se distribuent rapidement ; on nous demande à plusieurs reprises comment se rendre à la permanence de l'ATMF ou au BAAM. »*

# Pour aller plus loin

## 1. Reportages photo ou vidéo

– Reportage photos de NnoMan devant le camp : 10 janvier 2017 :

« *C'est vers 22 h 30 que plusieurs camions reviennent devant le campement. Les CRS sortent alors des camions, gazeuses à la main et s'approchent d'un pas rapide vers les tentes. En quelques minutes et suite à de violents gazages, les individus se trouvant dans la zone sont éloignés, maintenus à distance* » :

[www.facebook.com/NnoMan/photos/a.1409074245803698.1073741890.261281793916288/1409074349137021/?type=3&theater](https://www.facebook.com/NnoMan/photos/a.1409074245803698.1073741890.261281793916288/1409074349137021/?type=3&theater)

[www.facebook.com/NnoMan/photos/a.1409074245803698.1073741890.261281793916288/1409075275803595/?type=3&theater](https://www.facebook.com/NnoMan/photos/a.1409074245803698.1073741890.261281793916288/1409075275803595/?type=3&theater)

– Reportage par *Taranis news*, « Le centre d'accueil des réfugiés porte la chapelle est saturé », 7 janvier 2017 :

[https://twitter.com/TaranisNews/status/817745859588816898?ref\\_src=twsrc%5Etfw&ref\\_url=http%3A%2F%2Fwww.msf.fr%2Fpresse%2Fcommuniqués%2Fmigrants-rue-paris-harcelement-et-violences-policières-doivent-cesser](https://twitter.com/TaranisNews/status/817745859588816898?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=http%3A%2F%2Fwww.msf.fr%2Fpresse%2Fcommuniqués%2Fmigrants-rue-paris-harcelement-et-violences-policières-doivent-cesser)

– Vidéo faite par Médecins sans frontières, janvier 2017 :  
[www.dailymotion.com/video/x5a78km](https://www.dailymotion.com/video/x5a78km)

– Vidéo du *Huffington Post*, « Les migrants repoussés par des gaz lacrymogènes devant le centre saturé de porte de la Chapelle », 8 juin 2017 :  
[www.huffingtonpost.fr](http://www.huffingtonpost.fr)

– Reportage photo de Serge d'Iganzio, « "Accueil" des demandeurs d'asile /réfugiés », 21 juin 2017 :  
[www.flickr.com/photos/119524765@N06/sets/72157685231437726](https://www.flickr.com/photos/119524765@N06/sets/72157685231437726)

– Collectif Fumigène, Photos, « Barricades de poubelles – Quand les réfugiés.e.s s'organisent contre l'abandon de la mairie de Paris », 26 juin :  
[www.fumigene.org/2017/07/02/barricades-de-poubelles-quand-les-refugie-e-s-organisent-contre-labandon-de-la-mairie-de-paris/](http://www.fumigene.org/2017/07/02/barricades-de-poubelles-quand-les-refugie-e-s-organisent-contre-labandon-de-la-mairie-de-paris/)

## 2. Communiqués divers

– Gisti, « Humanitaire ou pas, un camp est un camp - 11 questions avant l'ouverture du camp de Paris », 28 octobre 2016 :  
[www.gisti.org/spip.php?article5497](http://www.gisti.org/spip.php?article5497)

– Médecins du Monde, « Le meilleur côtoie le pire », décembre 2016 :  
[www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/migrants/2017/01/12/le-meilleur-cotoie-le-pire](http://www.medecinsdumonde.org/fr/actualites/migrants/2017/01/12/le-meilleur-cotoie-le-pire)

– Médecins Sans Frontières, « Migrants dans la rue à Paris : le harcèlement et les violences policières doivent cesser », 7 janvier 2017 :  
[www.msf.fr/presse/communiqués/migrants-rue-paris-harcelement-et-violences-policières-doivent-cesser](http://www.msf.fr/presse/communiqués/migrants-rue-paris-harcelement-et-violences-policières-doivent-cesser)

– Human Rights Watch, « Les abus policiers contre des migrants en France doivent cesser », 13 janvier 2017 :  
[www.hrw.org/fr/news/2017/01/13/les-abus-policiers-contre-des-migrants-en-france-doivent-cesser](http://www.hrw.org/fr/news/2017/01/13/les-abus-policiers-contre-des-migrants-en-france-doivent-cesser)

– Sud Santé sociaux, « Lettre ouverte au Président de l'Association Emmaüs Solidarité et son Conseil d'Administration », mars 2017 :  
[www.lacimade.org/wp-content/uploads/2017/04/SUD\\_EMMAUS\\_SOLIDARITE\\_Migrants\\_Mars\\_2017.pdf](http://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2017/04/SUD_EMMAUS_SOLIDARITE_Migrants_Mars_2017.pdf)

– Gisti « Le camp humanitaire parisien, suite : un piège pour les exilés », 2 mars 2017, :  
[www.gisti.org/spip.php?article5643](http://www.gisti.org/spip.php?article5643)

– Cimade, « À Paris, les tailleurs de pierre aux côtés des exilés », 7 mars 2017 :  
[www.lacimade.org/a-paris-les-tailleurs-de-pierre-aux-cotes-des-exiles/](http://www.lacimade.org/a-paris-les-tailleurs-de-pierre-aux-cotes-des-exiles/)

– Cimade, 9 mars 2017, « Le côté obscur du centre Hidalgo » :  
[www.lacimade.org/le-cote-obscur-du-centre-hidalgo/](http://www.lacimade.org/le-cote-obscur-du-centre-hidalgo/)

– Action collective, 14 mars 2017, « Rafles et ordres de quitter le territoire contre des réfugiés.e.s » :  
[www.gisti.org/spip.php?article5654](http://www.gisti.org/spip.php?article5654)

– Cimade, 7 avril 2017, « Centre de la Chapelle : face à l'accueil défaillant, la solidarité s'organise » : [www.lacimade.org/centre-de-la-chapelle-face-a-laccueil-defaillant-la-solidarite-sorganise/](http://www.lacimade.org/centre-de-la-chapelle-face-a-laccueil-defaillant-la-solidarite-sorganise/)

– Gisti, 22 juin 2017, « Violences porte de la Chapelle - Le « Camp humanitaire » de Paris : un accueil à coups de lacrymo » : [www.gisti.org/spip.php?article5705](http://www.gisti.org/spip.php?article5705)

– Action collective, 26 juin 2017, « Non, le centre « humanitaire » pour migrants de la porte de la Chapelle à Paris n'est pas un modèle » : [www.gisti.org/spip.php?article5711](http://www.gisti.org/spip.php?article5711)

### 3. Presse

– *Médiapart*, « A Paris, les violences policières mettent en danger la vie des migrants », Entretien avec Corinne Torre, de MSF, janvier 2017 :

[www.mediapart.fr/journal/france/090117/paris-les-violences-policieres-mettent-en-danger-la-vie-des-migrants-](http://www.mediapart.fr/journal/france/090117/paris-les-violences-policieres-mettent-en-danger-la-vie-des-migrants-)

– *Médiapart*, « Dispersion de «migrants» à Porte de la Chapelle, par Robins des Rues » , 13 janvier 2017 : <https://blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte/blog/130117/dispersion-de-migrants-porte-de-la-chapelle-par-robins-des-rues->

– *La Croix*, « Près du centre d'accueil parisien de La Chapelle, les migrants vivent dans la rue », juillet 2017 : [www.la-croix.com/France/Immigration/Pres-centre-daccueil-parisien-Chapelle-migrants-vivent-rue-2017-07-01-1200859530-](http://www.la-croix.com/France/Immigration/Pres-centre-daccueil-parisien-Chapelle-migrants-vivent-rue-2017-07-01-1200859530-)

– *Libération*, « A La Chapelle, "on vit comme des animaux" », 26 juin 2017 : [www.liberation.fr/france/2017/06/26/a-la-chapelle-on-vit-comme-des-animaux\\_1579708](http://www.liberation.fr/france/2017/06/26/a-la-chapelle-on-vit-comme-des-animaux_1579708)



27 juin 2017

# Photos

13 juin 2017

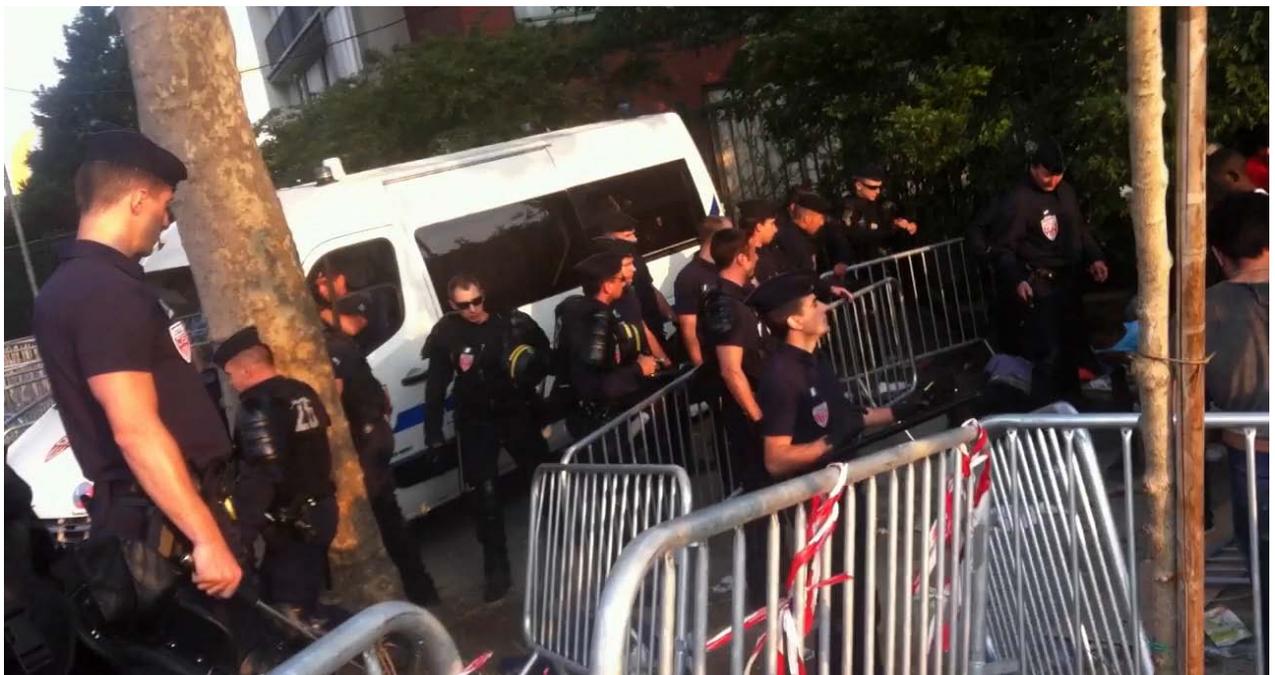


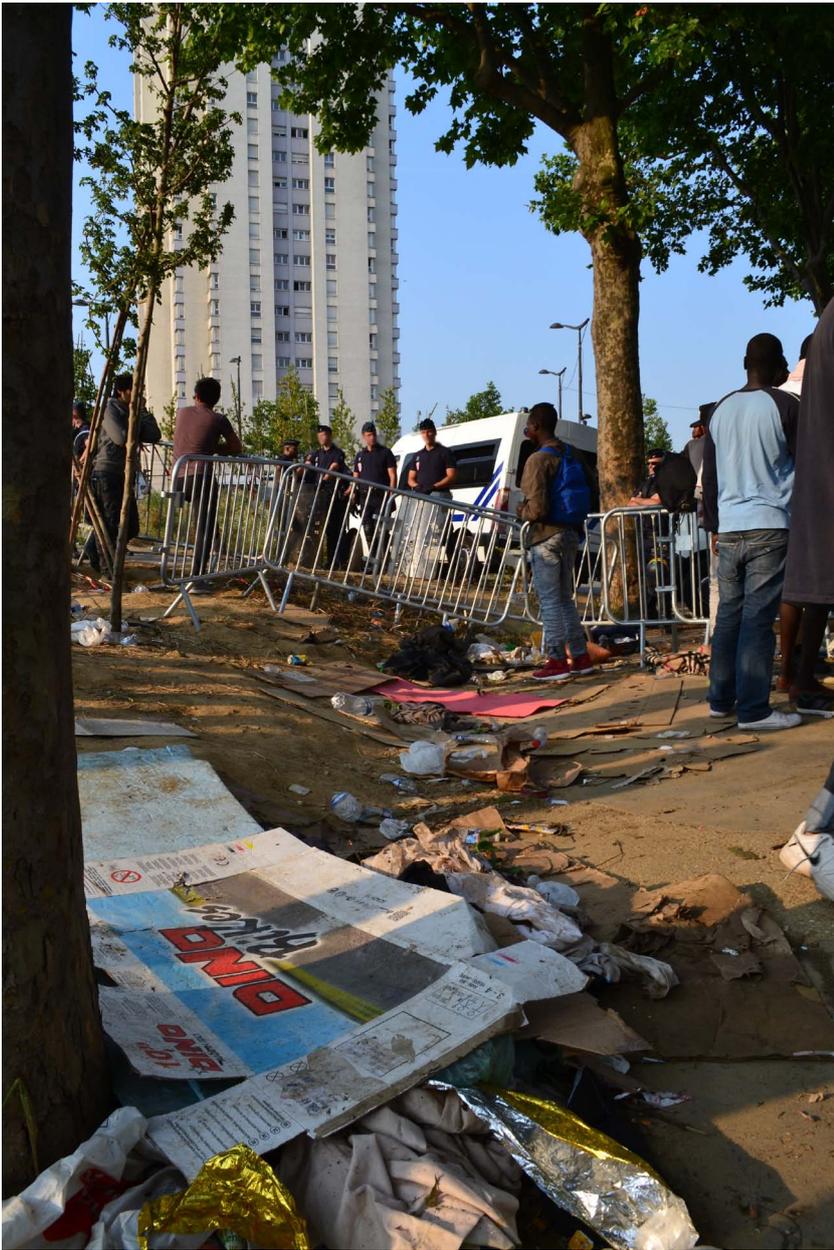


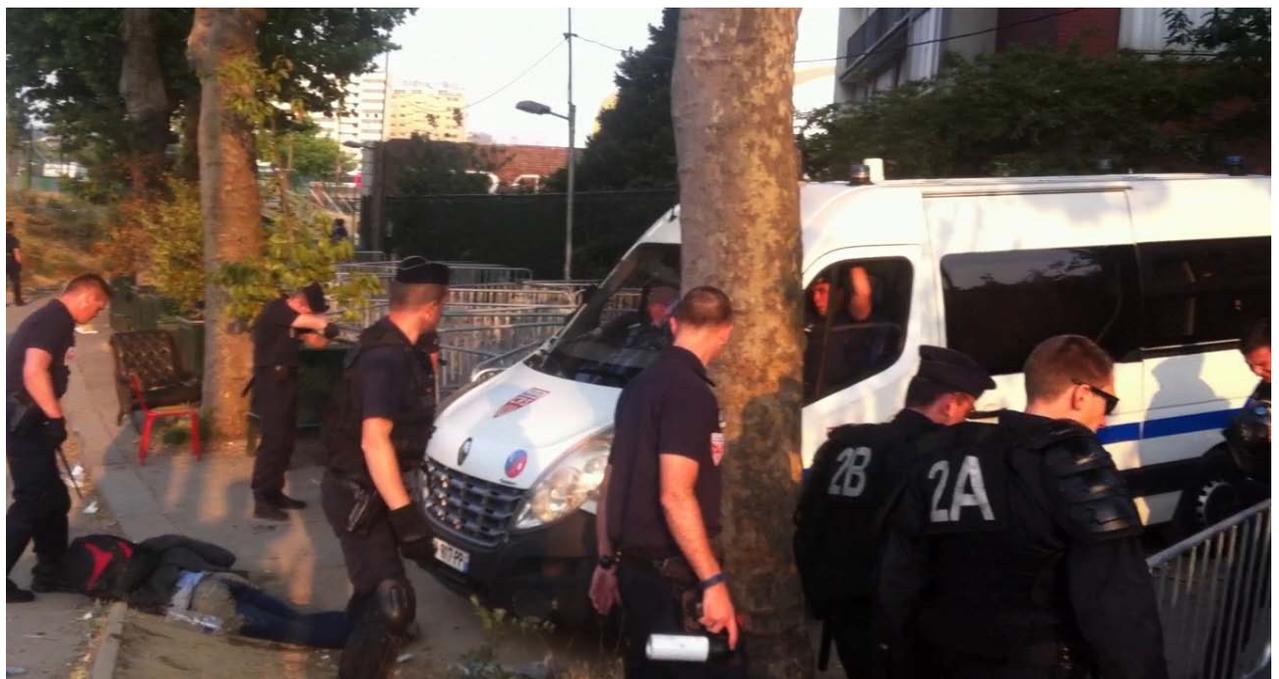
20 juin 2017

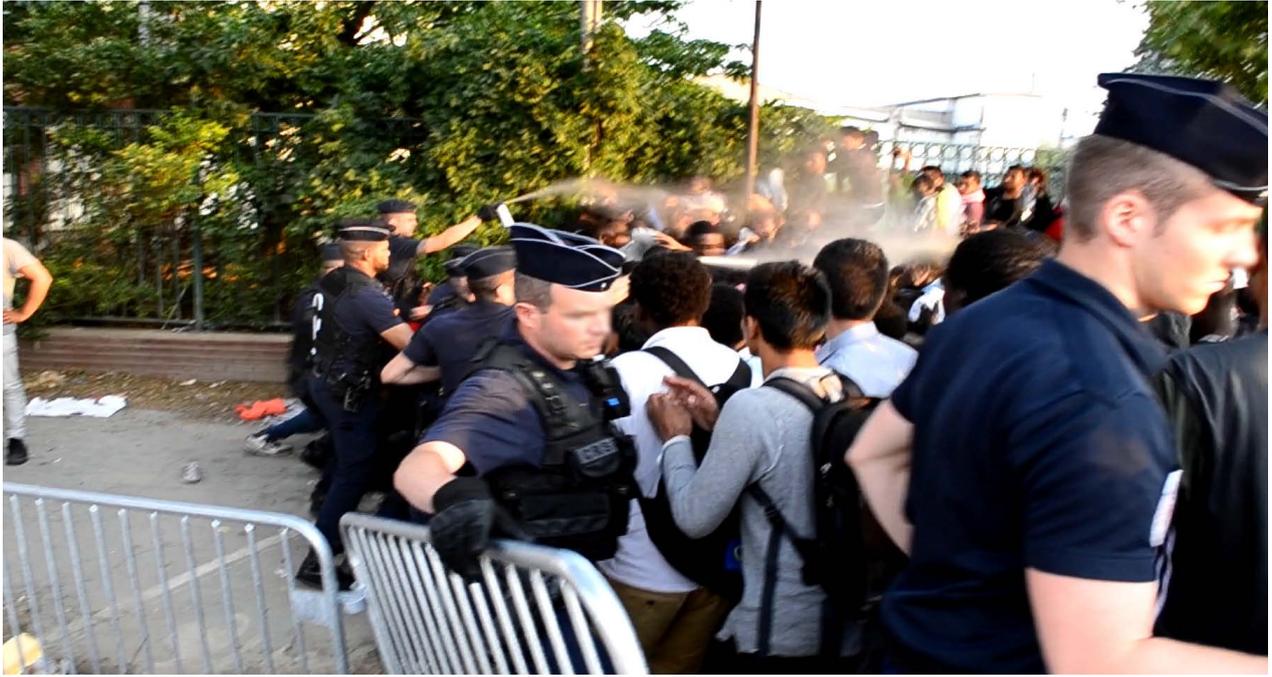


21 juin 2017

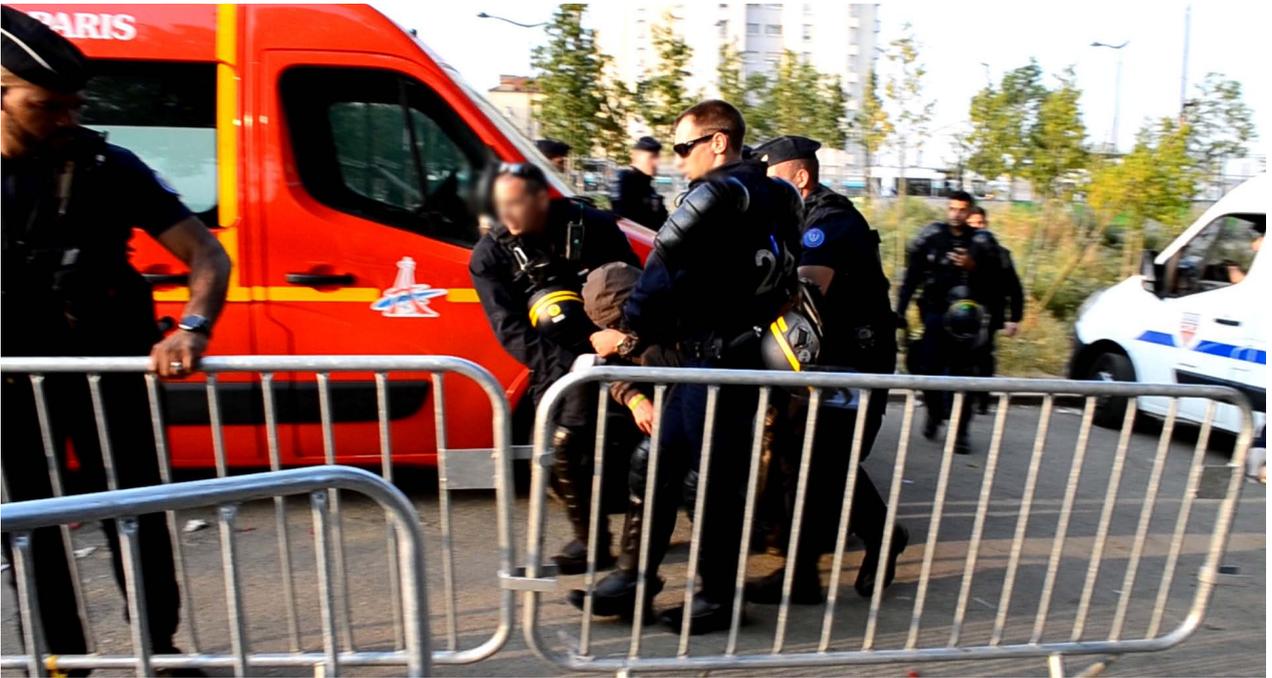
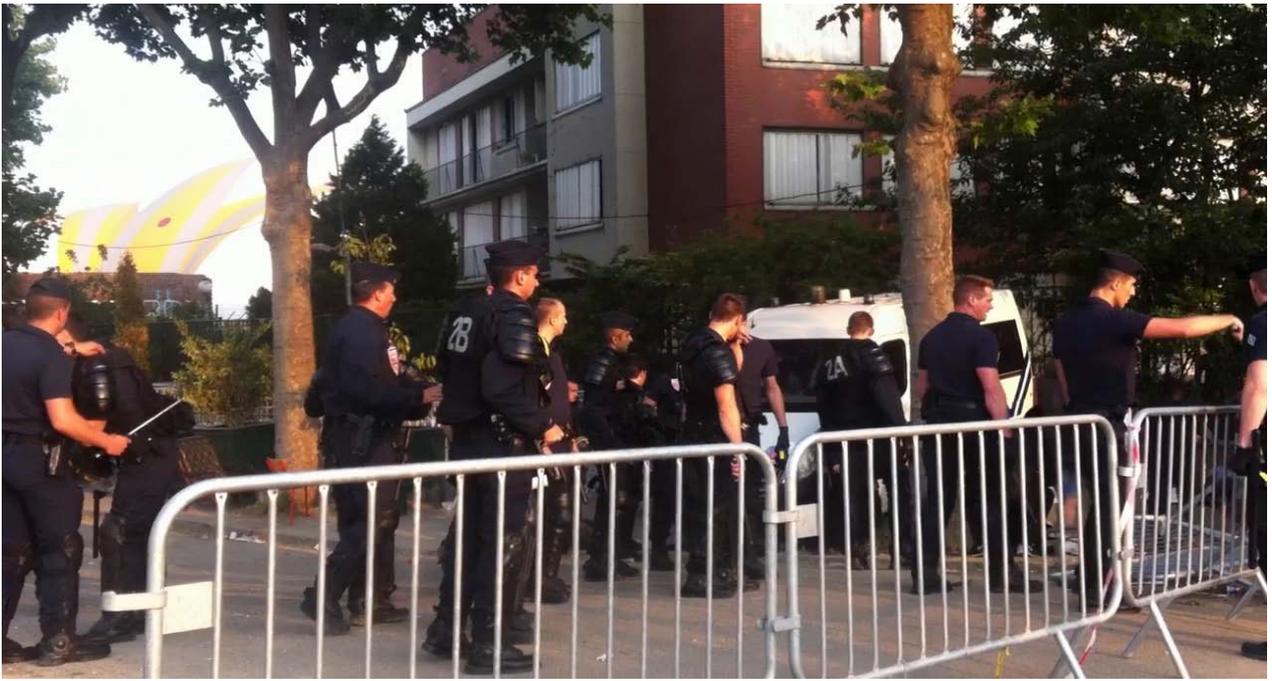












22 juin 2017

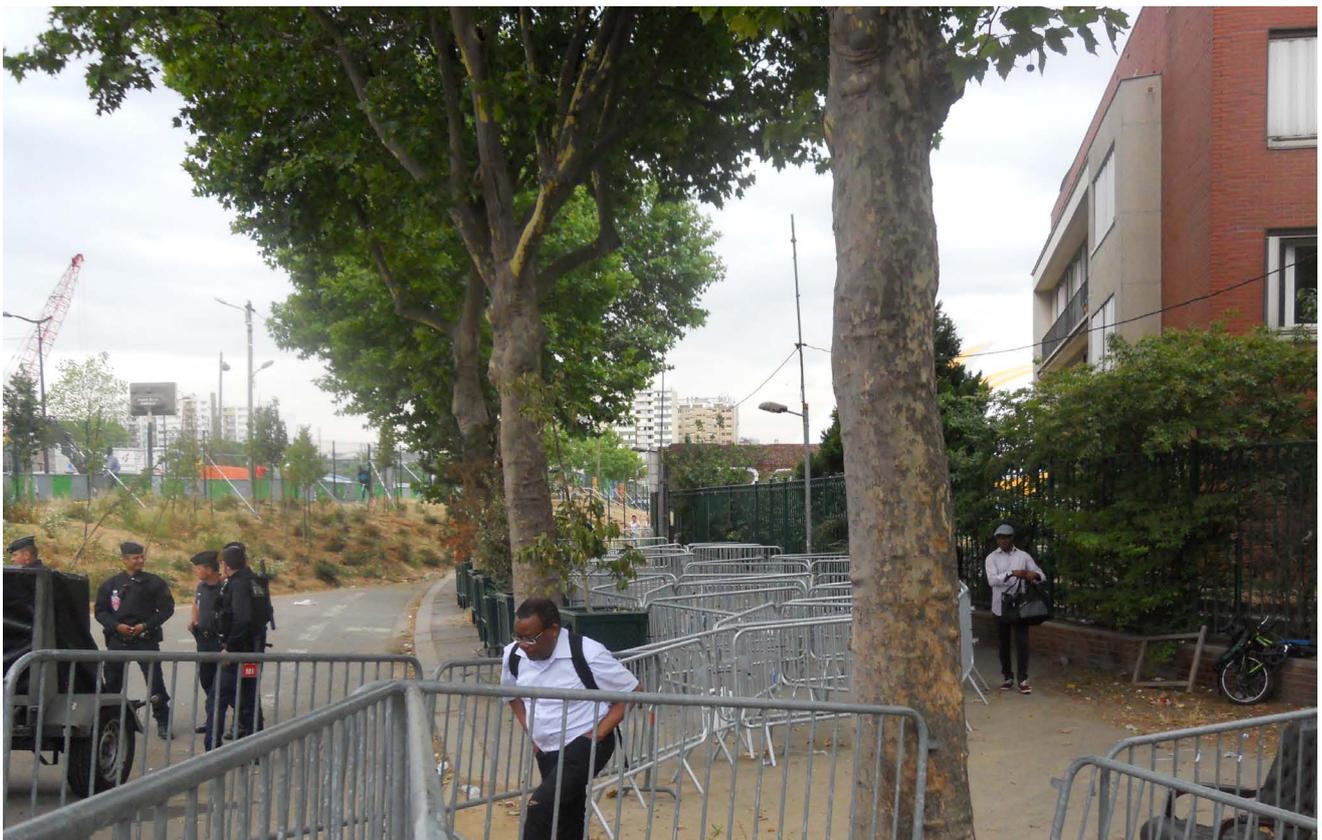






27 juin 2017





30 juin 2017







